

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27507**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences, Technologies, Santé mention Gestion des Structures Sanitaires et Sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université d'Avignon, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3307 - Hospitalisation privée, 3132 - Etablissements d'hospitalisation privés à but lucratif (FIEHP), 3197 - Etablissements privés sanitaires et sociaux UHP

Code(s) NSF :

331p Organisation et gestion des services médicaux, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conduite de projet dans un cadre professionnel dans le secteur spécifique de la santé et/ou du sanitaire et social
- Organisation, gestion et mise en place du recueil d'activités des différents champs PMSI : MCO (médecine chirurgie obstétrique, odontologie) HAD (hospitalisation à domicile) SSR (soins de suite et rééducation) PSY Psychiatrie
- Collecte, traitement, analyse, contrôle et transmission des données d'information médicale
- Elaboration, suivi, contrôle, et analyse de tableaux de bord pour mesurer la performance de l'établissement
- Animation, encadrement, formation, gestion d'une équipe de professionnels de spécialités différentes
- Poursuite d'une démarche d'accréditation et d'une démarche qualité au sein d'un établissement
- Support et expertise du pilotage décisionnel
- Formation d'adultes et transmission de compétences
 - Evoluer dans un environnement professionnel connu et maîtrisé
- Gérer un projet et maîtriser les compétences transversales en management et en communication
- Analyser l'opportunité de projets d'investissement
- Gérer et analyser des bases de données, construire des tableaux de bord décisionnels
- Collecter et utiliser l'information médicale dans tous les champs du PMSI[1]
- Mesurer et contrôler l'activité d'un établissement hospitalier (public ou privé)

Spécifiquement sur le domaine de l'Information Médicale

- Collecter, déclarer et traiter les informations médicales concernant les patients en vue de la description, l'analyse, la facturation et l'évaluation de l'activité médicale de l'établissement.
- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine.
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence.
- Construire et utiliser des outils de pilotage (critères, indicateurs / tableau de bord)
- Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence.
- Identifier / analyser des erreurs de gestion (codage, facturation, etc.), en rechercher les causes, définir les moyens d'y pallier.
- Identifier et analyser les évolutions et leurs impacts sur les activités, les systèmes relatifs à son domaine de compétence.
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnel.
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence.
- Former les professionnels au regard des évolutions et des compétences de leurs métiers.
- Utiliser les logiciels métier.

Spécifiquement sur le domaine du Contrôle de Gestion

- Élaborer et appliquer, puis transmettre des procédures et outils de gestion.
- Procéder à la comptabilité analytique et au reporting.
- Élaborer et piloter le processus budgétaire.
- Produire des analyses médico-économiques et participer à la stratégie du business plan
- Construire, alimenter et interpréter des indicateurs et des tableaux de bords
- Mesurer les performances de l'établissement et les mettre en perspective
- Mettre en place ou optimiser le système d'information.

[1] Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Santé

Sanitaire et social
Organisation et gestion de données
Edition de logiciel
Conseil et formation
Contrôle de gestion
Cadre de la Fonction Publique Hospitalière
Technicien(ne) Supérieur Hospitalier
Manager de proximité
Responsable administratif(ve) de Pôle de Santé ou de Service Médical
Cadre dans la branche de l'hospitalisation privée et/ou du secteur sanitaire et social
Attaché(e) de direction
Chargé(e) de mission, consultant, en information médicale, en contrôle de gestion
Collaborateur(trice) de structures de conseil ou d'édition de logiciel appliqué
Technicien(ne) de l'Information Médicale
Gestionnaire de données biomédicales
Contrôleur(se) de gestion, assistant(e) directeur(trice) financier(e)
Agent public ou contractuel des établissements sanitaires et sociaux
Assistant de gestion de Pôle de Santé
Assistant de gestion dans les directions fonctionnelles

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux
K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
D1405 : Conseil en information médicale
M1205 : Direction administrative et financière
K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

Pour l'Université d'Avignon

Licence professionnelle Gestion des Structures Sanitaires et Sociales

parcours Management et Ingénierie des Départements d'Information Médicale (MIDIM)

parcours Management et Contrôle de Gestion (CG)

UE Fondements contexte et méthodes (12ECTS)

Analyse et fondamentaux socioéconomique du secteur de la santé - Gouvernance hospitalière - Structures de tutelles et de contrôles - Partenaires - Ethique et droit de la santé

UE Langue vivante anglais appliquée à la terminologie médicale (3 ECTS)

UE Projet tutoré (15 ECTS) Communication écrite et orale - Techniques de l'information et de la communication -Projet collectif tutoré, production et rédaction collective en mode projet - Soutenance orale

UE Mise en situation professionnelle / stage (15 ECTS) Problématisation en situation professionnelle - Echange de pratique - Rédaction individuelle du rapport de mise en situation professionnelle - Soutenance orale et écrite

UE Information Médicale (15 ECTS) ou UE Contrôle de Gestion (15 ECTS)

Pour un total de 60 crédits ECTS pour l'ensemble de la certification (avec un parcours au choix).

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27507 - Santé publique et secteur hospitalier - Evoluer dans un environnement professionnel connu et maîtrisé</p>	<p>Santé publique et secteur hospitalier - Evoluer dans un environnement professionnel connu et maîtrisé Comprendre le fonctionnement interne d'un hôpital, d'une clinique Connaître les différents statuts de personnels et leurs spécificités, suivre les évolutions Re-situer l'historique des réformes du financement de Santé Publique Evaluer les enjeux des politiques de Santé Publique Mesurer le rôle des tutelles Maîtriser l'environnement réglementaire des activités de soins</p> <p>Modalité d'évaluation : Rédaction et synthèse de documents, contrôle des connaissances, présentation écrite et orale d'un projet d'établissement ou des conséquences d'une réforme législative. Exposition d'un projet action collaboratif Rédaction, présentation écrite et orale d'un projet d'action individuelle en rapport avec le stage professionnel</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27507 - Mesurer et contrôler l'activité d'un établissement hospitalier</p>	<p>Mesurer et contrôler l'activité d'un établissement hospitalier Gérer et analyser des bases de données, construire des tableaux de bord décisionnels Construire des documents financiers EPRD PFGP CREA CREO Elaborer et construire des tableaux de bord décisionnels Calculer des coûts, des écarts, des masses et des étendues Analyser financièrement des projets d'investissement Mettre en œuvre un benchmark d'activité Maîtriser un logiciel comptable et financier Réaliser des projets d'études divers</p> <p>Modalités d'évaluation : Exercices pratiques sur logiciels dédiés (tableurs et/ou logiciels de codage) Utilisation des données dans le projet d'établissement collectif Utilisation et exploitation des données dans le projet d'action individuelle en rapport avec le stage Construction d'un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) Interprétation d'un contrat de retour à l'équilibre (CREF) Affectation des charges indirectes, calcul de coûts complets Evaluation prévisionnelle des charges de personnels Calcul de rentabilité d'un projet d'investissement Interprétation d'un CREA et d'un tableau de bord multidimensionnel Etude de cas pluridisciplinaire en groupe</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27507 - Gérer un projet et maîtriser les compétences transversales en management et communication</p>	<p>Gérer un projet et maîtriser les compétences transversales en management et communication Définir les étapes d'un projet et s'inscrire dans la démarche et la méthode Rédiger et mettre en forme des notes, documents et rapports Maîtriser les logiciels bureautiques Utiliser des techniques quantitatives de gestion Travailler et manager en mode projet Mobiliser ses équipes, associer les autres services Communiquer avec sa hiérarchie, ses collègues et les usagers Gérer les priorités / Gérer les conflits</p> <p>Modalités d'évaluation : Rédaction, présentation écrite et orale d'un projet d'établissement à travers un projet d'action collaboratif Conception collective d'un document informatif pour les usagers Construction d'une séquence de formation pour utilisateurs du PMSI Rédaction, présentation écrite et orale d'un projet d'action individuelle en rapport avec le stage professionnel Analyse d'études et de cas professionnels Etudes de cas et jeux de rôles</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27507 - Gérer et analyser des bases de données</p>	<p>Gérer et analyser des bases de données Maîtriser les langages de gestion des données SQL Mettre en forme des données, utiliser et paramétrer des outils des requêtes Maîtriser les fonctions avancées des tableurs Maîtriser les principes de statistiques descriptives Réaliser des tests statistiques Organiser la recherche documentaire</p> <p>Modalités d'évaluation : Analyses d'études et de cas professionnels Exercices de cas pratiques sur logiciels dédiés Tests statistiques, analyses de corrélation et études d'impact Conception administration et interprétation d'un questionnaire Utilisation des données dans le projet d'établissement collectif Utilisation et exploitation des données dans le projet d'action individuelle en rapport avec le stage</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27507 - Collecter et utiliser l'information médicale dans tous les champs PMSI (plan de médicalisation des systèmes d'information)</p>	<p>Collecter et utiliser l'information médicale dans tous les champs PMSI (plan de médicalisation des systèmes d'information)</p> <p>Maîtriser les outils de recueil dans les quatre champs du PMSI, et les outils d'aide au codage Exploiter et mettre en œuvre des savoirs relatifs à l'activité médicale et à la terminologie médicale Traiter et exploiter les données, extraire des regroupements et des présentations Contribuer à l'amélioration du traitement du dossier patient Produire de l'information en vue d'analyses médico-économiques Recueillir et renseigner les indicateurs de qualité des soins Mettre en œuvre les méthodes d'optimisation du codage et de la recherche d'erreurs Former des utilisateurs aux outils de codage</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Exercices de codage en travaux dirigés en présentiel et en foed, sur les différents appareils avec progression des niveaux de maîtrise Questionnaires à visée professionnelle dans chacun des 4 champs d'hospitalisation : MCO, SSR, HAD et Psychiatrie Codage exhaustif à partir de 4 cas avec usage complet des appareils médicaux et maîtrise de la terminologie médicale Collecte et renseignement des indicateurs de qualité Tri, sélection et mise en forme de données particulières Etude de cas pluridisciplinaire en groupe.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) ou choisies en raison de leurs compétences sur proposition du (de la) responsable de la licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) ou choisies en raison de leurs compétences sur proposition du (de la) responsable de la licence professionnelle.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) ou choisies en raison de leurs compétences sur proposition du (de la) responsable de la licence professionnelle.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnel
Arrêté du 04 novembre 2014 accréditant l'Université d'Avignon en vue de la délivrance des diplômes nationaux
Arrêté du 05 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université d'Avignon à délivrer des diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle version consolidée au 22 avril 2016
Arrêté du 23 juillet 2015 accréditant l'université d'Avignon en vue de la délivrance des de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience
Article 78 de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 (loi travail) et articles L613-3 et L613-4 du Code de l'éducation
Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Contactez la cellule qualité du service Formation Tout au Long de la Vie par courriel sur enquete-fc@univ-avignon.fr
<http://univ-avignon.fr/formations/formation-continue/>

Autres sources d'information :

Le service Formation Tout au Long de la Vie de l'Université d'Avignon est engagé depuis 2013 dans la démarche qualité de la Région Paca et entame en 2017 un processus de double certification en s'engageant dans le référentiel Qualité nationale de la FCU, reconnu par la COPANEF.

- Enquêtes de satisfactions internes
- Enquêtes d'insertion internes
- Enquêtes ministérielles

[Université d'Avignon](#)

[Lpro Gsss Midim](#)

[Validation des acquis](#)

Lieu(x) de certification :

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [Campus Hannah Arendt Site Chabran]
Université d'Avignon - Service Formation Tout au Long de la Vie
Campus Hannah Arendt - Site Chabran - Avignon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Avignon - Service Formation Tout au Long de la Vie
Campus Hannah Arendt - Site Chabran - Avignon

Historique de la certification :

Fiche Rncp précédente 4778 Licence professionnelle Santé spécialité Management et Ingénierie des Départements de l'Information Médicale

Certification précédente : Santé spécialité Management et ingénierie des départements de l'information médicale